

Conférence fédérale concernant la protection des populations civiles contre la guerre chimique

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: Article

Zeitschrift: **Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes**

Band (Jahr): **39 (1931)**

Heft 12

PDF erstellt am: **13.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-547906>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Eidgenössische Gasschutzkonferenz.

Am 9. November lezthün fand im Nationalratssaal in Bern eine vom Eidg. Militärdepartement einberufene Konferenz statt zur Besprechung des Schutzes der Zivilbevölkerung gegen den chemischen Krieg. Diese Konferenz war besucht von Vertretern des ganzen Volkes, Regierungsbehörden, Vertretern grösserer Gemeindefürsorge, der Industrie und des Gewerbes, des Gewerkschaftsbundes, des Eidg. Gesundheitsamtes, des Roten Kreuzes und seiner Hilfsorganisationen, des Samariterbundes, des Militärsanitätsvereins, des Krankenpflegebundes, Vertretern der Krankenpflegschulen, der Ärzteschaft, der chemischen Industrie usw. Anwesend waren zirka 180 Delegierte. Vormittags nahm die Versammlung mit grossem Interesse die sechs Referate entgegen der von der Eidg. Gasschutzkommission bezeichneten Referenten. Der Nachmittag war der Diskussion geweiht, die reichlich benutzt wurde. Schliesslich stimmte die Versammlung mit 169 gegen 12 Stimmen folgender Resolution zu:

„Die Konferenz ersucht den Bundesrat, seine Arbeit zum Schutze der Zivilbevölkerung gegen den chemischen Krieg fortzusetzen und — in Verbindung mit den kantonalen und kommunalen Behörden sowie den in Betracht fallenden Organisationen und der ‚gemischten Kommission‘ — die geeigneten Massnahmen unverzüglich in die Wege zu leiten.“

Sie begrüsst die beabsichtigte Schaffung einer mit den nötigen fachmännischen Organen auszurüstenden, dem schweizerischen Roten Kreuze anzugliedernden Stelle, welche mit dem eingehenden Studium der ganzen Angelegenheit, mit der Sammlung, Sicherung und mit der Bereitstellung des für die Durchführung der Organisation erforderlichen Materials betraut wird.“

In den nächsten Nummern unserer Zeitschrift werden wir eingehend über die gefallenen Voten berichten.

Conférence fédérale concernant la protection des populations civiles contre la guerre chimique.

Le 9 novembre dernier eut lieu dans la salle du Conseil national, à Berne, une conférence organisée par le Département fédéral militaire, aux fins de discuter la protection des populations civiles contre la guerre chimique. A cette conférence prirent part des représentants du peuple tout entier, des autorités fédérales, des grandes communes, des représentants de l'industrie, du commerce, des syndicats ouvriers, de l'Office fédéral d'hygiène, de la Croix-Rouge et de ses organisations de secours, de l'Alliance des samaritains, des associations sanitaires militaires, de l'Alliance suisse des gardes-malades, des écoles

de gardes-malades, du Syndicat des médecins, etc., soit en tout environ 180 délégués.

Le matin, l'assemblée prit connaissance avec le plus grand intérêt des rapports des six délégués de la Commission fédérale pour la protection des populations civiles contre la guerre chimique. L'après-midi fut vouée à une discussion fructueuse. Pour terminer, l'assemblée vota par 169 voix contre 12 la *résolution* suivante:

« La conférence invite le Conseil fédéral à poursuivre son activité pour la protection des populations civiles contre

la guerre chimique et à entreprendre immédiatement toutes les mesures nécessaires, d'entente avec les autorités cantonales et communales ainsi que les organisations intéressées et la „commission mixte”.

Elle salue l'institution projetée d'un office composé de spécialistes, qui sera rattaché à la Croix-Rouge suisse et

chargé d'étudier le problème dans tous ses détails, de recueillir, d'examiner et de préparer la documentation nécessaire à l'organisation. »

Nous ne manquerons pas dans les prochains numéros de notre revue de revenir d'une façon détaillée sur les résolutions adoptées.

Les accidents de la dentition.

Nous lisons dans les *Feuilles d'hygiène et de médecine populaire*:

Les médecins, mieux que personne, savent l'importance que le public attribue à ce qu'on appelle les maladies de la dentition chez les petits. C'est à tel point qu'on accuse la dentition de causer la presque totalité des maladies du premier âge. Cette croyance, profondément enracinée depuis les temps hippocratiques, a régné des siècles et jusqu'à l'aurore des temps modernes; les médecins eux-mêmes l'admettaient sans discussion.

Il a fallu les observations récentes pour bien montrer que ces maladies de la dentition ont une origine bien différente, où la dentition n'a rien à voir. Mais faire admettre les idées modernes par le grand public est une tout autre affaire et ce n'est pas sans luttes continuelles qu'on arrive à remonter un courant si fortement établi. Et, de fait, si de nos jours cette croyance des maladies de la dentition est moins fréquente, nous le devons aux efforts du corps médical qui s'efforce de réagir et surtout d'éclairer le public en général et plus particulièrement les mères de famille.

Cette fâcheuse croyance aux maladies de la dentition a causé et cause encore trop souvent de vraies catastrophes. En effet, trop de parents mettent encore avec

une légèreté incroyable les troubles observés chez leurs enfants sur le compte des dents et ne commencent à s'en préoccuper que lorsque la maladie a déjà fait des progrès désastreux pouvant avoir des conséquences rapidement fatales.

C'est parfois une gastro-entérite grave dont on rend les dents responsables, affection qui, traitée à temps, aurait peut-être eu une évolution favorable. Une grippe banale est attribuée d'abord aux dents et ce n'est que lorsque apparaissent des complications pulmonaires qu'on fait appel, mais trop tard, au médecin. Que de fois on attribue un arrêt de croissance, des vomissements ou des troubles digestifs à la dentition, ou encore des poussées de fièvre ou des éruptions de la peau. Dans tous ces cas encore, le rôle des dents n'existe que dans l'imagination des parents qui jouent ainsi, sans le vouloir il est vrai, avec la santé de leurs enfants. Il n'est pas jusqu'à des troubles nerveux qu'on n'attribue à la dentition, pouvant atteindre au spasme laryngé ou aux convulsions, attribuables en réalité à des causes bien différentes.

Cette fâcheuse croyance populaire pourrait, à la rigueur, avoir quelque vraisemblance si on trouvait toujours une poussée dentaire correspondant au début de la maladie. Or, très généralement, on ne cons-